

Novembre 2005 : sous les émeutes urbaines, la politique

Valérie Sala Pala

► **To cite this version:**

Valérie Sala Pala. Novembre 2005 : sous les émeutes urbaines, la politique. French Politics, Culture & Society, Berghahn, 2006, 24 (3), pp.111-129. halshs-00476633

HAL Id: halshs-00476633

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00476633>

Submitted on 26 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valérie Sala Pala
vsalapala@aol.com

August 3, 2006

Docteur en science politique
Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE)
CNRS / Institut d'études politiques de Rennes / Université de Rennes I (UMR 6051)
Institut d'études politiques de Rennes
104 Bd de la Duchesse Anne
35 700 Rennes
FRANCE
Tel. : 00 33 (0)2 99 84 39 04 / 00 33 (0)2 23 23 76 88

Soumission d'une review essay pour la revue *French Politics, Culture and Society*

Review essay. « Novembre 2005 : sous les émeutes urbaines, la politique »

A partir des ouvrages :

- Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou (ed.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005* (Paris : La Découverte, 2006).
- Hugues Lagrange, Marco Oberti (ed.), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française* (Paris : Les presses de Sciences Po, 2006).
- Chakri Belaïd (ed.), *Banlieue, lendemains de révolte* (Paris : La Dispute/Regard, 2006).
- *Mouvements*, « Emeutes, et après ? », n° 44, mars-avril 2006 (dossier coordonné par Michel Kokoreff, Patricia Osganian et Patrick Simon).

Review essay

Novembre 2005 : sous les émeutes urbaines, la politique

Tout commence le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, petite commune de la région parisienne. Deux adolescents de parents immigrés, se pensant poursuivis par la police, se réfugient dans un transformateur EDF et y trouvent la mort. Ce drame marque le point de départ d'une vague d'émeutes urbaines d'une ampleur et d'une durée exceptionnelles, même au regard des soulèvements les plus emblématiques dans les « quartiers » depuis les années 1980 (« été chaud » de 1981 dans les Minguettes, dans l'Est lyonnais, émeutes de 1990-91 dans les banlieues de Lyon et Paris). Nées le jour même à Clichy-sous-Bois, ces émeutes s'étendent rapidement à la banlieue parisienne puis à de nombreuses villes de province et durent trois semaines. La proclamation, le 8 novembre, de l'état d'urgence - mesure à haute teneur symbolique, puisqu'elle s'appuie sur une loi votée durant la Guerre d'Algérie et utilisée une seule fois depuis cette époque (en 1985, en Nouvelle-Calédonie)- ajouta au caractère exceptionnel de ces événements qui amenèrent des observateurs du monde entier à s'interroger sur la crise du « modèle français », jusqu'à soulever dans certains cas, de façon effarante, la perspective d'une « guerre civile ».

Si l'on sait les lectures sociales des « mouvements de rue » conditionnées par une vision le plus souvent légitimiste de la politique, une suspicion à l'égard de ces mobilisations « spontanées », par opposition à l'acte « civilisé » que serait le vote, les discours disqualifiant les émeutes et leurs protagonistes semblent avoir atteint un summum en novembre 2005. Face à la « panique morale » engendrée par les cadrages dominants que le champ politico-médiatique est parvenu à imposer, des lectures de sciences sociales s'avèrent un outil indispensable pour comprendre ce qui s'est réellement passé. Quatre ouvrages parus début 2006¹, soit quelques mois seulement après ces événements, sont réunis par un objectif commun : tenter d'éclairer, dans l'urgence, ces événements. Ils semblent orientés par quatre principaux objectifs : tout d'abord décrire ce qui s'est passé, comprendre la nature de ces émeutes, l'identité de leurs acteurs, leur géographie ; ensuite, mettre à jour les conditions sociales qui, dans la société française, ont rendu possibles ces phénomènes ; analyser aussi leur sens pour leurs principaux protagonistes, ces « jeunes des quartiers » qui sont si souvent au cœur des débats sociaux depuis les années 1980 ; et enfin, étudier les réponses politiques à cette crise.

Au-delà de cet horizon commun, l'angle d'approche adopté diffère d'un livre à l'autre. *Quand les banlieues brûlent...* (par la suite, *QBB*), assume clairement un point de vue sociologique : des neuf contributeurs, sept sont sociologues (avec un noyau dur constitué autour du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, CESDIP, de l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) et deux sont praticiens. Sous la houlette de H. Lagrange et M. Oberti, chercheurs à l'Observatoire sociologique du changement (OSC, CNRS-Sciences Po Paris), *Emeutes urbaines et protestations (EUP)* fait également le pari des sciences sociales, tous les contributeurs étant des chercheurs. De ces deux ouvrages, le premier semble accorder une légère prépondérance à la compréhension weberienne des acteurs en présence (les émeutiers, les « autres » habitants, les acteurs politiques), au décorticage des « raisons de la colère » (L. Mucchielli, *QBB*, p. 20), tandis que le

¹ Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou (ed.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005* (Paris : La Découverte, 2006) ; Hugues Lagrange, Marco Oberti (ed.), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française* (Paris : Les presses de Sciences Po, 2006) ; Chakri Belaïd (ed.), *Banlieue, lendemains de révolte* (Paris : La Dispute/Regard, 2006) ; *Mouvements*, « Emeutes, et après ? », n° 44, mars-avril 2006 (dossier coordonné par Michel Kokoreff, Patricia Osganian et Patrick Simon). Par la suite, ces ouvrages seront respectivement désignés par les sigles *QBB*, *EUP*, *BLR* et *EEA*. On notera que l'ouvrage coordonné par H. Lagrange et M. Oberti se penche principalement sur les émeutes de novembre 2005 mais aussi, de façon plus cursive, sur les mobilisations étudiantes de février-mars 2006 contre le « contrat première embauche » (CPE) proposé par le gouvernement Villepin.

second s'étend plus longuement sur le « pourquoi », les déterminants sociaux de ces émeutes et plus particulièrement la contribution des politiques publiques (à commencer par l'école et logement social) à la production de la ségrégation, identifiée comme une cause majeure des émeutes. Entre analyse sociologique et point de vue politique, le positionnement de l'ouvrage collectif *Banlieue, lendemains de révolte (BLR)*, est plus ambigu. S'y expriment côte à côte une minorité de chercheurs en sciences sociales et une majorité d'acteurs de la vie politique locale et associative. Les textes sont plus courts, le style et le contenu plus engagés (y compris pour certains des textes écrits par des chercheurs), jusqu'à revêtir parfois la forme de l'essai. L'objectif est de comprendre le sens du mouvement mais aussi de rechercher la fondation d'un projet politique alternatif. Enfin, le dossier intitulé « Emeutes, et après ? » (*EEA*) du numéro de mars-avril 2006 de la revue *Mouvements*, coordonné par M. Kokoreff, P. Osganian et P. Simon, donne également la plume à des observateurs divers (dont une majorité de sociologues), s'inscrivant par là pleinement dans le dessein de cette revue qui s'affirme engagée à gauche : constituer un lieu d'échange entre universitaires et militants. Dans ces quatre ouvrages, le « produit fini » paraît conditionné par l'urgence de l'entreprise, la volonté de livrer des éléments d'analyse « à chaud » : la plupart des auteurs s'appuient sur leurs travaux antérieurs, dans certains cas complétés par une enquête *ad hoc* sur les événements de novembre (entretiens, analyses de la presse, études statistiques). De nombreux auteurs ont contribué à plus d'une de ces sommes.

Que retenir de ces explorations dans l'urgence des événements de novembre 2005 ? La plupart des analyses proposées sont fortement ancrées dans l'empirie, la description du réel, et visent moins à produire ou tester des théories qu'à démonter certaines contre-vérités dites autour de ces événements, à éclairer les causes et le sens de ceux-ci. Un double fil directeur se dégage très nettement de cette lecture croisée. Le premier est celui de la dimension véritablement politique de ces événements : à rebours des interprétations dominantes qui ont entendu réduire les violences à des manifestations de délinquance (voire de terrorisme islamiste), les émeutes sont lues comme l'expression collective d'un message politique fort adressé aux pouvoirs publics français par des fragments de la jeunesse populaire, notamment issue de l'immigration. Le second, intimement lié au premier, est celui d'une dynamique très nette de dépolitisation par les politiques (au double sens de *politics* et *policies*) de ce message politique, dépolitisation en forme de criminalisation de la misère. Si l'analyse s'ancre dans la description, si la montée en généralité, l'effort de (re-)construction théorique et la confrontation comparative (notamment avec d'autres pays) se font rares ou allusives (parfois trop), ces lectures soulèvent de nombreuses questions et pistes de recherche, leur apportent souvent de précieux éclairages. Notre objectif, à travers ces lignes, est à la fois de relever leurs principaux résultats, d'en pointer apports, limites ou contradictions, de les resituer au sein de questionnements plus vastes sur les dynamiques des émeutes urbaines et des réponses politiques qui leur sont données, de dessiner enfin les pistes de recherche ouvertes par ces analyses.

Dans cette optique, trois champs de questions seront développés. Nous nous pencherons d'abord sur la question des déterminants sociaux de ces émeutes : qu'est-ce qui peut expliquer la survenue d'émeutes d'une telle envergure en France en novembre 2005 ? La deuxième question qui retiendra notre attention est celle du sens qu'investissent les acteurs de ces émeutes dans leur action : que demandent-ils, que veulent-ils dire, et tout d'abord qui sont-ils vraiment ? Enfin, nous aborderons les réactions des acteurs politiques et l'impact des événements sur les politiques publiques menées par le gouvernement. L'énigme sociologique à résoudre est en effet tout autant celle de l'éclatement d'une vague d'émeutes en novembre 2005 que celle de sa réception et de ses conséquences politiques.

I. Expliquer les émeutes : la conjoncture et la structure... ou des causes bien connues

Depuis l'éclosion du problème des « grands ensembles », jamais des processus émeutiers dans les « cités » n'avaient connu en France une telle durée ni pris une telle extension géographique. En l'espace de trois semaines, ce sont 280 communes qui signalèrent des incidents, de gravité très diverse. Jamais non plus les pouvoirs publics n'avaient mobilisé tant de moyens répressifs : au plus fort de la crise, on compta jusqu'à 1 500 policiers et gendarmes mobilisés par jour ; surtout, l'état d'urgence fut

décrété le 8 novembre sur l'ensemble du territoire. Novembre 2005 semble avoir marqué les plus importantes agitations depuis Mai 1968 en France (L. Mucchielli, *QBB*, p. 7-10).

Pourquoi le mois de novembre 2005 a-t-il vu éclater le plus vaste mouvement d'émeutes urbaines qu'a connu la France contemporaine ? La résurgence de telles émeutes dans des sociétés occidentales qui depuis le XX^e siècle se sont perçues comme des sociétés de plus en plus pacifiées et « civilisées » au sens de N. Elias, et également de plus en plus égalitaires, soulève la question des conditions sociales qui rendent possible et favorisent ces violences (Wacquant, 2006). Dans les discours politico-médiatiques dominants, les interprétations culturalistes de Novembre 2005 ont fleuri : ces émeutes seraient le fruit de l'explosion supposée de la délinquance (selon des chiffres - faux- affirmés par le ministre de l'Intérieur, N. Sarkozy, 80% des personnes interpellées seraient des délinquants connus par la police ou la justice) ; elles auraient été menées par des « bandes » organisées en vue d'éloigner la police de certains quartiers et ainsi d'y permettre le développement d'une économie souterraine reposant sur le trafic et la drogue ; le « problème de la polygamie », l'émergence d'une société pluri-ethnique minée par le communautarisme, ou encore l'islamisation de la société française ont également figuré au rang des facteurs invoqués pour éclairer les événements, ce qui indique une nette prédominance des lectures culturalisantes et ethnicisées des enjeux, occultant les causes proprement sociales et politiques des émeutes. Autant de discours qui reviennent à « blâmer les victimes » et à dénier les réalités structurelles dans lesquelles s'ancre le désespoir des jeunes des cités, et ainsi à dépolitiser les enjeux que ces jeunes ont tenté de porter dans l'espace public durant ces trois semaines de révolte. Ces cadrages ont du même coup légitimé une réponse politique libérale-sécuritaire dominée par les objectifs de lutte contre la délinquance et contre l'immigration, au nom d'amalgames savamment entretenus entre la première et la seconde. Les analyses qui parcourent les quatre ouvrages rapportés rompent le plus clairement avec ces interprétations. Elles mettent en évidence la nature sociale des causes des émeutes, dégagant la part de la conjoncture et celle des structures sociales dans l'explication des événements.

L'élément déclencheur : l'« incident », moment paroxystique d'un rapport structurel entre les jeunes et la police

Du côté de la conjoncture, on n'aura guère de surprise : le déclenchement de l'émeute est d'un « classicisme absolu » (D. Monjardet, *EEA*, p. 67). En France ou ailleurs, le scénario est en effet toujours un peu le même (C. Bachmann, N. Leguennec, 1997 ; Wacquant, 2006). Le déclenchement de l'émeute est lié à la mort (intentionnelle ou accidentelle) de jeunes du quartier en relation avec une intervention policière. Cette fois, cela a commencé à Clichy-sous-Bois, le 27 octobre 2005. Trois adolescents (dont les parents sont mauritaniens, tunisiens et turcs) craignant un simple contrôle d'identité escaladent les grilles d'un transformateur EDF afin d'échapper à la police. Deux d'entre eux meurent par électrocution, le troisième est grièvement brûlé. Le ministère de l'Intérieur exonère sur-le-champ les policiers de toute responsabilité, alors même que l'enquête de l'Inspection générale des services (IGS) indiquera qu'un policier a bien vu les trois adolescents entrer dans le transformateur. La colère des jeunes naît alors autant de la mort perçue comme injuste des deux adolescents que du mépris affiché de l'Etat, tandis que depuis plusieurs mois déjà le ministre de l'Intérieur multipliait les provocations envers les jeunes des cités, les qualifiant de « racaille », de « voyous » bons à « nettoyer au Kärcher ». De ce point de vue, il ne semble pas abusif d'évoquer un « facteur Sarkozy », tant la stratégie délibérée de provocation et de stigmatisation des jeunes des cités par le ministre de l'Intérieur, dépeint en « pompier pyromane » (N. Demiati, *QBB*, p. 53-71), semble avoir joué un rôle primordial dans la survenue des émeutes. Comme le souligne D. Monjardet, les « incidents » n'engendrent la colère que parce que l'état préexistant des rapports entre les jeunes et la police est très tendu (*EEA*, p. 68). L. Mucchielli va dans le même sens, évoquant une réalité profondément dissimulée par le discours politico-médiatique, à savoir « ces rapports de force, ces provocations, ces violences et ces vengeances qui structurent au quotidien les rapports entre groupes de jeunes et groupes de policiers [...] Méconnaître cette réalité, c'est s'interdire de comprendre le déclenchement et le déroulement de certaines émeutes » (*QBB*, p. 23).

Des causes structurelles : exclusion sociale, ségrégation urbaine et discriminations ethniques

Au-delà de cette explosion de colère, comment expliquer l'extension exceptionnelle des émeutes ? Contre la réduction culturalisante de celles-ci à un phénomène ethnique ou délinquant, les analyses convergent pour rapporter les émeutes à une combinaison de facteurs structurels : développement des inégalités et des situations d'exclusion sociale (en particulier avec la montée du chômage et des formes précaires d'intégration au marché du travail), discriminations ethniques et racisme, ségrégation urbaine.

On peut prendre ici pour point de départ l'étude d'H. Lagrange (« La structure et l'accident », *EUP*, p. 105-130), à visée inséparablement descriptive et explicative. En tentant de construire des probabilités d'occurrence des émeutes selon les quartiers, il montre qu'elles se sont développées à partir des quartiers d'habitat social et plus précisément de ceux qui sont classés en zones urbaines sensibles (ZUS) dans le cadre de la politique de la ville², seuls 15% des quartiers impliqués n'étant pas classés en ZUS. Plus précisément, parmi les modèles de probabilité testés, le plus pertinent suggère que la survenue des émeutes dans une ville est liée directement à l'importance des grandes familles (comportant six personnes ou plus). L'adjonction de la variable du taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans contribue à préciser la distribution des émeutes. La probabilité de survenue d'émeutes est encore amplifiée dans les quartiers considérés comme les plus prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

L'un des résultats mis en avant par H. Lagrange, et étonnamment passé sous silence dans les autres ouvrages, est que les émeutes ont particulièrement touché des quartiers constituant des lieux d'installation de familles originaires d'Afrique noire (*EUP*, p. 108-109). Alors que les jeunes de parents maghrébins étaient en première ligne des principales émeutes des années 1980-90, ceux de parents originaires d'Afrique noire semblent avoir eu un rôle important dans celles de novembre 2005. Pour cette raison, la géographie sociale de ces dernières paraît inédite : les zones touchées le plus rapidement sont les communes de la région parisienne où les jeunes d'ascendance africaine noire sont les plus nombreux (Clichy et Montfermeil, Aulnay, Sevran, Noisy-le-Grand, Villepinte, etc.). Comment interpréter ce fait ? La comparaison des expériences des jeunes de parents (ou grands-parents) maghrébins ou d'Afrique noire menée par N. Kapko (*EUP*, p. 81-104) fait ressortir, au-delà de la « communauté d'expérience » ancrée dans la confrontation quotidienne à l'exclusion, au racisme et aux discriminations (S. Beaud, M. Pialoux, *BLR*, p. 22), la diversité des trajectoires sociales des groupes. Les jeunes dont les parents ont migré d'Afrique noire (souvent les derniers arrivés) rencontrent davantage de difficulté dans leur parcours scolaire et dans le monde du travail.

Au-delà de la diversité des expériences au sein des quartiers dits « difficiles », les auteurs s'accordent à voir dans la ségrégation urbaine croissante une cause majeure de ce qui s'est joué en novembre 2005 : « derrière les émeutes, le processus de ghettoïsation » (L. Mucchielli, *QBB*, p. 24). Plusieurs d'entre eux soulignent toutefois l'importance de la variable politique locale, les politiques locales ayant pu selon les cas, ici désamorcer les violences, là les catalyser ou leur laisser simplement libre cours. Reste qu'un consensus, qui n'étonnera guère le lecteur, se dégage pour interpréter les émeutes comme « l'expression d'une relégation et d'un profond ressentiment qui met simultanément en jeu des dimensions sociales (origines populaires), spatiales (citées dégradées et stigmatisées, à haut niveau de ségrégation) et ethnoraciales (jeunes issus de l'immigration africaine, directement concernés par les discriminations et le racisme) » (H. Lagrange, M. Oberti, *EUP*, p. 14). Les émeutes ne se sont pas développées uniquement sur une base de classe sociale et de classe d'âge ; elles mettent directement en jeu les formes urbaines prises par la précarisation d'une frange des classes populaires et tout particulièrement de celles issues de l'immigration.

² La France compte actuellement 751 ZUS, qui regroupaient 4,46 millions d'individus en 1999, soit 7,6% de la population.

Pour les auteurs, qui avaient identifié bien avant novembre 2005 ces traits structurels de la société française, ces émeutes sont au fond tout sauf une surprise. Certains d'entre eux n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer que l'histoire pourrait bien se répéter, les mêmes causes produisant les mêmes effets (M. Kokoreff, *EEA*, p. 17 ; L. Mucchielli, *QBB*, p. 29). Si surprise il y a, elle tient peut-être davantage au fait que ces émeutes ne soient pas survenues plus tôt, qu'elles aient connu une telle extension, que les sociologues aient été si peu entendus durant des années. Elle réside peut-être encore plus dans le constat que les interprétations culturalisantes ou ethnicisantes les moins fondées se sont diffusées avec une facilité inédite, dans un contexte de tolérance croissante à l'égard des discours sécuritaires, le contexte de l'« après 21 avril 2002 », jour où J.-M. Le Pen parvint au second tour de l'élection présidentielle, aux côtés de J. Chirac, alors que la campagne menée par le Parti socialiste avait témoigné d'une nette tentation sécuritaire. On pourrait risquer l'hypothèse que ce glissement de plus en plus net de la scène politique vers la tentation sécuritaire a pu renforcer le sentiment de stigmatisation et d'injustice de ces jeunes, ce qui pourrait expliquer l'ampleur inédite du mouvement.

La spécificité française ou la vigueur paradoxale du « modèle français d'intégration »

Les émeutes de novembre 2005 reflètent-elles une spécificité française ? Si la ségrégation, l'exclusion et les discriminations ne sont pas l'apanage de la société française, ces phénomènes prennent dans chaque société des formes spécifiques, liées à un contexte national particulier : idéologie particulière de l'Etat, de la citoyenneté et des relations interethniques, formes d'articulation spécifiques entre Etat, marché et société civile dans la régulation sociale (Wacquant, 2006). Pourquoi ces émeutes ont-elles éclaté en France, et pas ailleurs ? Pourquoi, relativement à d'autres pays (Allemagne, pays d'Europe du Sud), la France (comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis) semble-t-elle se distinguer par l'ampleur des émeutes urbaines ? Si l'on peut regretter que la perspective comparée ne soit qu'effleurée dans les ouvrages (principalement *EUP*), elle suffit néanmoins à pointer certains éléments d'une spécificité française. A travers un regard croisé entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, H. Lagrange et M. Oberti (« Introduction », *EUP*, p. 11-36) mettent en évidence un contexte français caractérisé par « un Etat centralisé, de puissants services publics, une référence forte à la laïcité, une immigration ancienne liée à une histoire coloniale et à une décolonisation douloureuse. Par tradition, l'Etat est extrêmement réticent à répondre aux revendications à fondement ethnique ou culturel » (p. 18). Par rapport à l'Italie, la France se distingue ainsi par une moindre force des solidarités informelles (communauté locale, famille) qui rendrait l'expérience de l'exclusion plus douloureuse, par son histoire coloniale, son idéologie particulière de la citoyenneté et par un plus fort ressenti de ségrégation urbaine. Les émeutes françaises se distingueraient également d'émeutes britanniques qui s'expliqueraient davantage par la compétition inter-groupes (ethniques notamment) dans l'accès aux ressources, dans le cadre d'un modèle multiculturel qui distribue les ressources selon les lignes ethniques, et d'un modèle de compétition libérale. La comparaison internationale n'est ici qu'un arrière-plan mais paraît riche de pistes de recherche pour une sociologie réellement comparative des émeutes urbaines et de leur inscription dans des contextes socio-politiques distincts (voir aussi Wacquant, 2006).

Mais surtout, soulignent plusieurs des auteurs, la violence des émeutes dévoile paradoxalement la force de l'idéologie française républicaine de l'intégration, de son intériorisation par la jeunesse populaire des cités, notamment celle issue de l'immigration : « *C'est parce que la proclamation d'une volonté d'égalité est prise au sérieux, constitue un horizon partagé et pénètre les esprits que l'expérience concrète de la relégation sociale et spatiale, mêlée à celle des discriminations raciales, finit par devenir insupportable*³ » (H. Lagrange, M. Oberti, « Conclusion », *EUP*, p. 208). On retiendra aussi l'éclairage de D. Monjardet (*EEA*, p. 67-77) sur la spécificité de la police française, à savoir une police urbaine structurellement défailante, un corps policier et une hiérarchie arc-boutés sur une logique étatique et répressive de maintien de l'ordre. Cela pourrait bien expliquer la dureté particulière des rapports entre jeunes des quartiers et police en France (même si ces tensions existent aussi ailleurs), et l'incapacité politique à se saisir du problème. Le débat sur la création de polices locales en France trouve ici tout son sens.

³ Souligné dans le texte.

II. Comprendre les « jeunes des cités » : sous les voitures brûlées, un message politique

Si la mise à jour des conditions de possibilité ou des déterminants sociaux des émeutes contribue à les rendre plus intelligibles, une autre question sociologique, différente tout en étant difficilement séparable, est celle des « raisons de la colère » (L. Mucchielli, *QBB*, p. 20), des significations que revêtent les émeutes pour leurs principaux protagonistes, ces « jeunes des cités » qui sont au cœur des débats politico-médiatiques, et dont l'identité même est l'objet des constructions les plus diverses, parfois sans la moindre prise avec la réalité.

La « racaille » contre les « vrais jeunes » ? Une dichotomie simpliste

Comprendre les raisons des violences pour ceux qui en ont été les acteurs suppose en effet de se demander d'abord qui sont ces acteurs. Si, de ce point de vue, les ouvrages n'offrent pas une vision très précise des émeutiers -l'objectivation quantitative, statistique, de cette population soulevant des problèmes méthodologiques considérables-, ils apportent néanmoins quelques éléments d'objectivation, et nous en avons déjà mentionné certains. Ils montrent ainsi que la réalité de la jeunesse des quartiers est bien plus diverse et complexe que celle suggérée par l'image dominante du « jeune délinquant » issu de l'immigration, le plus souvent « islamiste ». Ils apportent également un démenti catégorique à la thèse de « bandes organisées » qui auraient fomenté la révolte. La coupure idéologique politiquement entretenue entre la « racaille » et les « vrais jeunes » est déconstruite par S. Beaud et M. Pialoux (« La 'racaille' et les 'vrais jeunes' : critique d'une vision binaire du monde des cités », *BLR*, p. 17-27), qui montrent comment cette dichotomie légitime un cadrage sécuritaire, électoralement payant, des enjeux : il suffirait de séparer le « bon grain » de l'« ivraie », de « punir les coupables ». Pourtant, dans les faits, les émeutiers ne sont pas majoritairement des « délinquants ». Ce sont des jeunes âgés pour la plupart de 15 à 20 ans, rarement plus, habitant des cités pauvres classées en ZUS. En rupture scolaire, ils finissent le collège ou commencent le lycée ; très peu d'entre eux ont un travail (H. Lagrange, M. Oberti, *EUP*, p. 49). Prenant le revers d'une autre image largement diffusée par la sphère politico-médiatique, selon laquelle seuls les garçons auraient participé aux violences, N. Guénif-Souilamas (*EEA*, p. 31-35) souligne l'impossibilité d'affirmer que des filles n'étaient pas aux côtés des garçons et dénonce l'idéologie sous-jacente à la construction de cette opposition filles-garçons, qui conduit à représenter la banlieue comme un espace non civilisé où les rapports seraient particulièrement genrés et violents, de diaboliser les garçons « arabes » et de les isoler en présentant les filles des quartiers comme non solidaires, voire victimes.

Un message politique « républicain »

Pourquoi ces jeunes ont-ils brûlé des voitures, des bus, caillassé des tramways ou le métro, affronté les CRS et la police, incendié des écoles (primaires ou maternelles), des gymnases, plus rarement des commerces et entrepôts, et parfois des locaux administratifs (mairies annexes, centres des impôts) ? L'un des intérêts des analyses proposées est de nous faire entendre les voix de ces jeunes. Ces voix révèlent avec force le sens politique des émeutes, qui constituent une véritable forme d'expression politique à laquelle ont eu recours des personnes démunies des moyens traditionnels d'accès à la participation politique.

De quoi ces jeunes nous parlent-ils en effet ? Ceux interviewés par L. Mucchielli un mois après les émeutes (L. Mucchielli, A. Aït-Omar, *QBB*, p. 20-24) évoquent d'abord le drame de Clichy-sous-Bois, mais en soulignant surtout la tentative de dissimulation de la responsabilité policière par le ministre de l'Intérieur. Ils évoquent aussi la grenade lancée quelques heures plus tard vers la mosquée de Clichy et, à nouveau, l'absence d'excuses de la part de la police. Au-delà, tous expriment un profond sentiment d'injustice et d'inégalité, dont la source réside avant tout dans leur relation avec la police, ce qui permet aussi de comprendre l'impact des provocations du ministre de l'Intérieur sur cette jeunesse. D'autres raisons de la colère affleurent dans ces entretiens : l'expérience des inégalités sociales et des discriminations à l'école, à l'embauche, dans l'emploi. On peut alors comprendre

pourquoi les émeutiers s'en sont pris aux écoles ou aux entreprises autrement qu'en invoquant leur barbarie ou l'absence de sens de leurs violences (H. Lagrange, *EUP*, p. 49-50). Les écoles sont considérées comme des lieux de frustration et d'inégalité des chances. Les incendies d'entrepôts (géographiquement plus accessibles aux émeutiers que les entreprises) peuvent signifier la frustration de ne pas accéder au monde de l'entreprise. De jeunes incendiaires en zones franches urbaines⁴ ont ainsi développé l'argument que les entreprises qui s'installaient dans ces zones ne fournissaient guère d'emploi aux jeunes des cités. En bref, les analyses convergent pour montrer comment l'expérience de l'exclusion, de la discrimination ethnique (à l'école, au travail, au logement, face à la police et la justice) et du racisme (notamment policier) est au cœur de l'expérience des habitants de ces quartiers et comment leur sentiment d'abandon et d'injustice constitue la principale raison de leur soulèvement. On aurait aimé, en contrepoint, entendre la voix des institutions, en savoir plus sur le point de vue et l'expérience des acteurs qui y représentent les institutions, à commencer par les policiers : quelle a été leur réaction à ces émeutes, comment ont-ils reçu le message politique délivré par ces jeunes ?

Les émeutes expriment donc une révolte contre un statut de citoyen de seconde zone auquel, aux antipodes du discours officiel sur l'intégration républicaine à la française, sont assignés les jeunes des quartiers populaires, et tout particulièrement -mais pas seulement- ceux issus de l'immigration. C'est donc un message hautement politique qu'ont délivré ces jeunes, celui d'une demande de citoyenneté symbolique et matérielle, d'un refus, non seulement d'être pauvre mais aussi d'être méprisé, déconsidéré, non respecté, privé de ses droits de citoyen. On est bien loin des accusations ou des craintes de revendications communautaristes exprimées par nombre de discours sociaux lors des émeutes. Bien au contraire, on voit tout ce qui sépare ces revendications de celles d'un « droit à la différence » portées par le mouvement « beur » au début des années 1980. Loin des interprétations les plus convenues des émeutes, en termes d'anomie et de déliquescence des valeurs, de communautarisme et d'islamisation, le mouvement de novembre 2005 exprime la diffusion des valeurs républicaines, des revendications fondées sur le respect de ces valeurs, et la frustration de voir que ces dernières sont quotidiennement bafouées par les institutions qui représentent l'Etat et qui font l'action publique dans les cités.

Reste la question de l'unité du message délivré par ces jeunes. Si, comme on l'a noté, les jeunes issus de l'immigration en provenance d'Afrique noire semblent avoir été sur-représentés dans la population des émeutiers, il aurait sans doute été riche d'enseignement de faire entendre la voix des jeunes de différents groupes (issus de l'immigration maghrébine, de l'immigration d'Afrique noire, ou de parents français) afin de mieux saisir ce qui les unit et ce qui les sépare.

Le regard des « autres »

Par ailleurs, quel est le regard des « autres », ces habitants des cités qui n'ont pas participé aux émeutes, qui en sont restés les spectateurs obligés ? Contre l'idée selon laquelle les émeutiers formeraient une minorité de laquelle les « vrais habitants » se désolidariseraient, les auteurs font entendre la voix des « autres », qui condamnent parfois, mais ne manquent pas de trouver aux émeutiers des circonstances atténuantes, à savoir le déni quotidien des droits de citoyenneté. La question du regard des « autres » est abordée le plus directement par E. Marlière (*QBB*, p. 72-86), qui a interviewé des jeunes, des pères, des mères et des voisins (on regrettera qu'il ait choisi comme terrain d'enquête -pour des raisons d'accessibilité du terrain- une cité peu touchée par les émeutes de novembre 2005). Les adultes, femmes (mères de familles dont les enfants ont participé ou non) ou hommes (pères primo-arrivants souvent originaires du Maghreb ou ouvriers « français »), trouvent des raisons d'agir aux émeutiers. S'ils sont en colère, cette colère n'est pas tournée vers les jeunes mais vers le système, l'Etat, les politiques, jugés responsables. Du côté des jeunes, ceux qui n'ont pas participé apparaissent également solidaires des émeutiers : ils évoquent le racisme, la stigmatisation des personnes issues de l'immigration en France. Pourquoi n'ont-ils pas participé aux émeutes ? Qu'est-ce qui, en termes de caractéristiques ou de trajectoires sociales, les sépare des émeutiers ? La

⁴ Les zones franches urbaines (ZFU) sont des zones ciblées par la politique de la ville, dans lesquelles les entreprises bénéficient d'exonérations fiscales, en vue de créer de l'emploi.

question demeure. Reste que l'auteur conclut qu'au sein des quartiers, les émeutiers ne sont pas si isolés que ne le suggèrent les discours dominants. Le lecteur peut toutefois regretter de ne pas entendre la voix des « petits blancs », de la fraction xénophobe des cités, d'autant plus qu'il apparaît que de nombreuses villes où l'extrême-droite obtient des scores élevés ont été touchées par les émeutes (H. Lagrange, M. Oberti, *EUP*, p. 208)⁵.

Qu'en est-il au-delà des quartiers ? Quelles ont été les réactions des Français dans leur ensemble ? F. Dubet évoque « les silences de la société et de la gauche » : contrairement à ce qui s'était produit après les émeutes des Minguettes en 1981, « en novembre 2005, la société est restée parfaitement silencieuse » (*BLR*, p. 59). H. Lagrange rejoint ce constat : aux antipodes de ce qui a pu se produire dans des cas antérieurs (comme après la mort de Malik Oussékine en 1986), les jeunes des cités n'ont pas été rejoints en novembre 2005 par les jeunes des autres quartiers des communes concernées. Ainsi, pour cet auteur, « cette révolte est celle d'une fraction d'une classe d'âge étroitement délimitée qui n'a pas noué d'alliances avec les classes d'âge aînées, qui n'a pas même pu rassembler dans l'action ceux du même âge qui ont une meilleure trajectoire scolaire, qui a mobilisé les derniers arrivés issus de l'immigration africaine. [...] De ce point de vue, on est dans une situation différente de celle du début des années 1980 où la Marche pour l'égalité avait rassemblé des jeunes et des moins jeunes bien au-delà des cités » (*EUP*, p. 58). C'est au fond, comme le souligne M. Oberti sur le rôle de l'école, la question des alliances entre groupes sociaux susceptibles de se dégager dans la société française autour des questions d'inégalités sociales qui se trouve posée (*EUP*, p. 168). S'interrogeant sur la fragmentation des mobilisations de la jeunesse française à travers la confrontation des émeutes de novembre 2005 et des manifestations anti-CPE, H. Lagrange et M. Oberti concluent qu'« au sein même des classes populaires [...], les points de tension témoignent avec une force inouïe de la présence des phénomènes de différenciation des destins, de ségrégation et de relégation, mais aussi des dimensions ethnoraciales que la société française peine à reconnaître, à mesurer et à traiter » (*EUP*, p. 146).

III. Les émeutes, la politique et les politiques : le paradoxe d'une dépolitisation des émeutes par le champ politique

Les émeutes ont constitué un message politique envoyé par les jeunes des quartiers les plus déshérités, et parmi eux de nombreux jeunes issus de l'immigration, aux pouvoirs publics. Ce constat mène à une double question : d'abord celle de la réception politique de ce message, de ses relais sur la scène politique institutionnalisée, des rapports entre cette demande et l'offre politique ; ensuite celle des réponses en termes d'action publique.

La classe politique face aux émeutes : la grande solitude des émeutiers

Quelles ont été les réactions des acteurs politiques (partis, syndicats, associations) face aux émeutes ? Les demandes politiques exprimées, dont on a pointé la teneur hautement politique, ont-elles rencontré une offre politique existante ? Ont-elles conduit à la construction d'une offre nouvelle ? N'ont-elles abouti qu'à une impasse ? Dans l'ensemble des contributions, le constat est sans appel de l'ampleur du silence politique face au message lancé par les jeunes des cités, de la grande solitude politique de ces jeunes, de la profondeur de la coupure entre la jeunesse populaire et la scène politique institutionnalisée. Si la crise de la représentation et de la participation politiques est générale au sein de la société française, la rupture qui se dessine entre les acteurs traditionnels de la participation politique et les jeunes des cités paraît d'une gravité particulière. En novembre 2005, c'est singulièrement le

⁵ L'auteur a écarté trois catégories d'habitants au motif qu'elles sont beaucoup plus difficiles à approcher : les adultes qui sont systématiquement hostiles aux jeunes, le plus souvent xénophobes et votant FN ; les musulmans pratiquants qui n'avaient manifestement pas envie de s'exprimer sur ces émeutes ; les personnes âgées qui sont le plus souvent craintives et fatiguées, sortent peu et ne souhaitent pas recevoir un inconnu chez elles. Or il aurait été intéressant d'avoir le point de vue de ces catégories dont on peut penser qu'elles ont pu porter sur les émeutes un regard spécifique, moins compréhensif que celles interviewées.

silence de la gauche qui frappe : le discours du Parti socialiste s'est peu démarqué de celui de la droite, se refusant même à prendre une position officielle sur l'instauration de l'état d'urgence, tandis que l'extrême gauche restait singulièrement inaudible (V. Le Goaziou, *QBB*, p. 31-52). Pour reprendre l'expression de J.-P. Dubois, le silence de toutes les forces politiques fut « à peine croyable » (*BLR*, p. 72). A. Bertho s'interroge : « Nous nous sommes demandés, jour après jour : où est la gauche ? » (*BLR*, p. 32). H. Lagrange note que, « *bien qu'ils ne soient pas isolés socialement, les jeunes émeutiers sont seuls politiquement*⁶. A aucun moment, la jonction n'a été possible avec une opposition de gauche tout à fait absente » (*EUP*, p. 55). Pour M. Tubiana enfin, les politiques ont été « d'une surdité coupable » (*EEA*, p. 83). Selon V. Le Goaziou, qui a étudié les discours politiques tenus par les différents partis sur l'ensemble du spectre politique lors des émeutes (*QBB*, p. 31-52), « la gestion politique des émeutes de novembre 2005 démontre que la lepénisation des esprits a franchi un nouveau seuil » (p. 52).

Le silence des partis politiques a-t-il été compensé par l'intervention de ces acteurs hautement politiques que sont les intellectuels ? Dans une analyse très stimulante, F. Gèze (*EEA*, p. 88-100) montre comment, bien plus que les sociologues informés, fins connaisseurs des quartiers, ce sont les intellectuels et en particulier ceux qu'il appelle les « intégristes de la République » (de droite comme de gauche), qui ont tenu le haut du pavé médiatique en novembre 2005. Au-delà de leurs différences, les discours de ces « intégristes de la République » (A. Finkelkraut, P.-A. Taguieff, C. Fourest, pour ne citer qu'eux), nouvelles figures de l'« intellectuel médiatique », ont pour point commun la défense des « principes républicains » et la résistance, au nom de ces principes, à l'offensive des jeunes des quartiers, le plus souvent diabolisés ; ils présentent la République française comme minée par le communautarisme et agitent la peur de l'islam.

Novembre 2005 : conséquence et confirmation du « rendez-vous manqué »⁷ entre la gauche et les cités

Comment expliquer le silence politique vertigineux face aux émeutes, et singulièrement celui de la gauche ? Ces phénomènes ne peuvent se comprendre qu'en lien avec la question, structurelle dans une société française qui refuse de se voir comme ethniquement différenciée, de la représentation politique des jeunes issus des quartiers défavorisés et souvent aussi de l'immigration post-coloniale, des blocages persistants à leur accès à la participation politique traditionnelle, et notamment de l'incapacité des partis de gauche à les intégrer. Bien avant les événements de novembre 2005, des travaux ont montré l'échec de la gauche à intégrer les jeunes des quartiers dans la vie politique et à les représenter, et au-delà, la difficulté de l'ensemble des partis politiques à organiser la représentation de la diversité ethnique au sein de la société française (Geisser, 1997). Les analyses de novembre 2005 confirment ces hypothèses, tout en suggérant que les dernières émeutes révèlent un degré supplémentaire dans la rupture entre la gauche et les cités.

Pour H. Lagrange, la « solitude » politique des émeutiers de novembre 2005 constitue une différence centrale entre ces émeutes et celles des années 1980 et 1990 (*EUP*, p. 51 et s.). En 1981, lors de l'« été chaud » des Minguettes, les affrontements se politisent très vite, dans un climat de xénophobie ascendante (les scores du FN explosent aux élections municipales de 1983). Les jeunes issus de l'immigration maghrébine s'organisent ; un collectif pour l'organisation des droits civiques naît en octobre 1982, dans une référence claire au mouvement américain des années 1960 ; en 1983, c'est la Marche pour l'égalité, et avec elle une série d'initiatives culturelles et politiques qui se cristallisent, donnant naissance à des radios et surtout à des associations (SOS Racisme, France Plus, Convergence 1984) qui vont définir une nouvelle exigence politique. Pour de nombreux jeunes militants « beurs », le PS paraît alors un vecteur politique susceptible de les entendre et de répondre à leurs attentes. Les émeutes de 1990-91 inaugurent une tension dans les relations politiques entre « la gauche » et « les cités ». Elles interviennent sur fond de déception à l'égard d'une gauche qui répugne à mettre des Maghrébins en situation éligible. Les leaders associatifs maghrébins sont convaincus

⁶ Souligné dans le texte.

⁷ Selon le titre de l'ouvrage d'O. Masclet (2003).

qu'ils ne doivent rien attendre de l'*establishment* politique et qu'ils doivent créer leurs propres structures. Il ne s'agit plus de ménager des ponts avec les partis traditionnels mais de peser dans la vie économique et sociale. Cette tendance nouvelle s'accompagne d'un émiettement de l'action collective.

La solitude des émeutiers de novembre 2005 se comprend dans cette dynamique des rapports entre les jeunes issus de l'immigration et les partis politiques, notamment la gauche. L'usage de la violence politique en novembre 2005 doit donc être pensé relationnellement, articulé aux processus persistants de résistance des arènes politiques traditionnelles à l'intégration politique des jeunes des cités, depuis les années 1980 et l'émergence d'une « deuxième génération ». Les événements de novembre 2005 se comprennent comme un stade dans la dynamique de divorce enclenchée dès la fin des années 1980 avec les désillusions nées des relations entre le mouvement beur et le parti socialiste. En même temps, ils se distinguent par l'ampleur de la rupture qui se manifeste entre la gauche et les cités, dans un contexte de lepénisation -ou peut-être devrait-on dire sarkoïsation- de la vie politique, alors que la gauche elle-même a du mal à échapper aux facilités du discours sécuritaire et de la criminalisation des émeutes.

De ce point de vue, les émeutes doivent être lues comme l'expression, non seulement d'une crise sociale, celle de fragments d'une jeunesse désespérée de subir l'exclusion, la ségrégation, la stigmatisation et les discriminations, mais aussi d'une crise politique, celle de l'incapacité (ou du refus) des acteurs politiques à intégrer les minorités ethniques. On ne peut que rejoindre H. Lagrange et M. Oberti dans leur conclusion (*EUP*, p. 208) : « Ces émeutes n'ont pu s'inscrire véritablement dans un registre politique. Non pas faute de sens politique, mais parce que ce sens n'a été porté par personne en dehors des jeunes acteurs eux-mêmes ». Ce constat pose à nouveau la question de la singularité française, sous la forme de cette incapacité des partis politiques à intégrer les minorités ethniques. L'absence de relais politique aux émeutes traduit l'incapacité de la société française à réaliser cette inclusion et cette citoyenneté politiques. Cette absence d'institutionnalisation politique n'est pas compensée par des formes d'organisation communautaire, ce qui constitue une différence radicale avec la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

Si la plupart des analyses convergent vers le constat de l'échec, de l'impasse politique du mouvement, il faudrait peut-être aller plus loin, en se demandant dans quelle mesure les émeutes ont débouché sur une recomposition de la demande et de l'offre politique dans les quartiers en crise. La question suppose de réfléchir aux effets directs mais aussi plus indirects, diffus, individuels ou collectifs, à court, moyen ou plus long terme, des émeutes. Quel est, ou quel va être, l'impact de ces émeutes sur la politisation des jeunes (participants ou spectateurs), sur leur participation politique ? L'événement va-t-il transformer leur rapport au vote, avoir un impact sur le taux élevé d'abstentionnisme dans les ZUS, sur les choix électoraux ? Dépassant la seule idée d'un échec pur et simple, certains contributeurs proposent des interprétations un peu différentes, moins négatives. Pour les uns, les jeunes ont veillé à échapper à toute récupération politique. Des éléments épars et encore flous de structuration de la révolte peuvent être observés, le plus souvent à la micro-échelle des quartiers (par exemple l'association Au-delà des mots, ADM, créée à Clichy-sous-Bois), plus rarement au niveau national (avec l'appel à l'inscription sur listes électorales lancé par l'association Devoir de réagir autour de personnalités « issues des quartiers », telles que le rappeur Joey Starr). La lecture de l'ouvrage classique de F.F. Piven et R.A. Cloward, *Poor people's movements* (1977), invite également à réfléchir à la pertinence d'une interprétation en termes de « vide » et d'« impasse » politiques : si ces auteurs ont montré que les révoltes de masse étaient le plus souvent minées par un processus difficilement évitable d'institutionnalisation et d'organisation, alors peut-être le silence politique de novembre 2005 (ou, d'un autre point de vue, le refus de toute récupération politique du côté des émeutiers) pourrait-il se lire comme une force plutôt que comme une faiblesse, à condition de déboucher sur de nouvelles formes de structuration du mouvement dans la durée.

En définitive, étudier la portée politique des émeutes, leur impact en termes de participation politique, de recomposition d'une demande et d'une offre politiques, suppose d'ouvrir des perspectives de recherche de plus long terme, de même que les dynamiques de participation politique générées par les émeutes du début des années 1980 semblent produire des effets aujourd'hui encore,

comme on le voit bien avec les événements de novembre 2005. De ce point de vue, les réponses ne peuvent bien sûr pas être apportées dès aujourd'hui mais la question ouvre des pistes de recherche sur l'impact de la participation aux émeutes dans la mémoire et la structuration des groupes, les trajectoires individuelles de participation politique, l'émergence de consciences politiques. De ce point de vue, on accepte volontiers l'invitation de G. Massiah à ne pas clore trop tôt le débat sur les émeutes et leurs conséquences (BLR, p. 81).

L'impact sur l'action publique : de la politisation des émeutes à la criminalisation de la misère

Quel fut l'impact des émeutes sur l'action publique⁸ ? Question cruciale, non seulement pour le sociologue mais aussi pour le citoyen, que celle des effets sociaux concrets des mouvements sociaux. Elle n'est pourtant abordée que rapidement dans les livres étudiés ici, de façon le plus souvent descriptive. Le principal constat tiré, factuel, est celui d'une réponse gouvernementale principalement répressive, accompagnée de mesures sociales plus timides, pour la plupart marquées par une logique très nettement libérale.

L'effort de théorisation apporté par L. Wacquant dans un récent ouvrage (2006), paru au même moment que les livres rapportés (et pour cette raison, non cité dans ceux-ci), peut constituer un point de départ intéressant pour analyser les réponses politiques aux émeutes, les resituer dans des évolutions socio-politiques plus globales, évaluer les effets spécifiques du contexte français. Plus précisément, les analyses proposées dans les quatre livres semblent pouvoir nourrir l'hypothèse formulée par L. Wacquant d'une dynamique nouvelle de criminalisation de la misère en France. Selon cet auteur (2006, p. 39), les réponses des pouvoirs publics au retour de la pauvreté et de la violence collective ont varié d'un pays à l'autre en fonction de ses institutions, de son idéologie nationale de la citoyenneté et de la conjoncture politique. Elles décrivent un *continuum* qui va de la criminalisation de la misère et des populations précarisées, à un extrême, à la politisation du problème par le biais de la renégociation des droits sociaux et économiques, à l'autre : en deux mots, mesures répressives ou mesures sociales (ces dernières pouvant être plus ou moins libérales ou universalistes), la prison ou les urnes (Wacquant, p. 39), tous les Etats se situant plus ou moins entre ces deux pôles. Comparant les cas des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, L. Wacquant estime que, jusqu'au milieu des années 1990, la question a été le plus pleinement politisée en France et le plus complètement dépolitisée aux USA, la Grande-Bretagne occupant une situation médiane entre ces deux voies. Ainsi, en 1992, les émeutes de Los Angeles furent jugulées par la proclamation de l'état d'urgence et une présence militaire massive, puis l'usage de toute la force de la loi pénale pour sanctionner les personnes arrêtées durant les troubles. En France, dans les années 1980-90, les dynamiques d'émergence et d'institutionnalisation de la politique de la ville ont été étroitement liées aux mouvements émeutiers : en 1981 comme en 1990-91, les émeutes ont engendré de nouvelles mesures en faveur des quartiers d'habitat social, jusqu'à l'emblématique création d'un « ministère de la Ville ».

Si l'on tente de lire les événements récents à la lumière de cette analyse de L. Wacquant, la réponse politique donnée par le gouvernement français en novembre 2005 peut être interprétée comme une inflexion forte, un glissement vers une logique de criminalisation de la misère, et concomitamment de dépolitisation des émeutes, dans un contexte de diffusion d'un « Etat pénal ». La dimension répressive (traitement policier et judiciaire des émeutes, proclamation de l'état d'urgence, ordre aux préfets d'expulser les étrangers même titulaires d'un permis de séjour, annonce d'un projet de loi sur « l'immigration choisie » en vue de renforcer le contrôle des flux d'immigration, durcissement de la lutte contre la délinquance) l'a nettement emporté sur le volet social de la réaction politique (mise en place de mesures pour l'égalité des chances, abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage à 14 ans, proposition d'instauration d'un service civil volontaire, restauration des crédits aux associations). Le silence de la gauche, voire son acquiescement face à certaines des mesures

⁸ On ne considérera ici que le niveau national, bien que la question de l'impact des émeutes sur les politiques locales (et réciproquement) soit également d'un grand intérêt. La question du « facteur politique local » n'est abordée que rapidement dans les ouvrages étudiés.

proposées par le gouvernement de droite, suggère que la présence d'un gouvernement de droite en 2005 ne suffit pas à expliquer ce glissement, lequel paraît lié à une recomposition plus profonde de l'espace politique et idéologique de la société française, à savoir une dynamique déjà avancée de « lepnisation » des esprits politiques, autrement dit de naturalisation de l'idéologie sécuritaire dans les discours politico-médiatiques dominants, rendue particulièrement flagrante par le climat de « pré-campagne » présidentielle de la fin 2005.

Une autre clé d'interprétation de la transformation des réponses politiques aux émeutes pourrait être fournie par la lecture d'un autre ouvrage signé de F.F. Piven et R.A. Cloward, *Regulating the poor* (1971), qui explore la logique et les conditions sociales de l'efficacité politique des disruptions populaires. Ces auteurs soulignent que, lors des émeutes raciales des années 1960 aux Etats-Unis, l'explosion des aides sociales a correspondu à une réponse à ces désordres civils. Ils suggèrent alors que les transferts sociaux ont pour fonction de pacifier les rapports sociaux, de « calmer » les pauvres, sous les traits trompeurs d'une politique de redistribution et de solidarité. Si ce livre est très peu mobilisé par les contributeurs (il est toutefois cité par H. Lagrange, *EUP*, p. 122-123), plusieurs des contributions ne sont pas sans suggérer un lien possible avec l'analyse de Piven et Cloward. Ainsi, certains auteurs considèrent que la politique de la ville telle qu'elle a été mise en œuvre en France depuis les années 1980 a permis d'assurer la paix sociale et d'étouffer les mouvements sociaux (par exemple M.-H. Bacqué et J.-M. Denjean, *EEA*, p. 118). En martelant un discours participatif, alors même qu'elle témoignait sur le terrain d'une forte méfiance vis-à-vis des formes d'expression émanant des habitants, la politique de la ville aurait une responsabilité forte dans le rendez-vous manqué entre la gauche et les cités. D'un autre côté, il semble aussi que les quartiers ayant connu des émeutes ont bénéficié de plus d'aides de l'Etat que des quartiers objectivement tout aussi en difficulté qui n'avaient pas « bougé » (H. Lagrange, *EUP*, p. 121) : de ce point de vue, les émeutes semblent avoir une certaine « efficacité » politique. Reste le constat, général, de la grave insuffisance des moyens développés dans le cadre de la politique de la ville. Dans la même perspective, P. Simon souligne le caractère trompeur du projet de loi sur l'égalité des chances annoncé par le gouvernement Villepin, qui s'avère nettement insuffisant pour résoudre efficacement les problèmes : il évoque ainsi « la tartufferie de l'égalité des chances » (*EEA*, p. 105).

On retiendra finalement le tableau d'une double dynamique cruciale sur la scène politique, d'une part de résistance à l'intégration et à la participation politique des jeunes des quartiers populaires, *a fortiori* ceux issus de l'immigration, d'autre part de dépolitisation et de criminalisation des émeutes, stigmatisées comme des manifestations illégitimes, apolitiques et déviantes, liées à une culture délinquante ou à l'éclosion de conflits entre communautés revendiquant leurs particularisme et incapables de s'intégrer de façon « civilisée » dans la société française.

Conclusion

Au final, ces analyses du novembre 2005 foisonnent de pistes de recherche pour une sociologie comparée des émeutes urbaines et des réponses politiques à ces émeutes. Rapportées au seul contexte français, elles font apparaître des continuités mais aussi des inflexions fortes, voire des ruptures. Continuités dans les « raisons de la colère » que sont les processus d'exclusion, de ségrégation et de discrimination ; à cela semble s'ajouter aujourd'hui une stigmatisation politique forte, et savamment entretenue par certains acteurs politiques, de certains quartiers et de certains groupes, stratégie qui s'avère électoralement payante. Rupture, il est vrai annoncée, dans les rapports entre ces fragments de la jeunesse et les institutions légitimes de la représentation politique, à commencer par les partis, et tout particulièrement la gauche ; rupture ou inflexion aussi dans les réponses politiques, plus ouvertement répressives. Si elles ne constituent pas à proprement parler une surprise, les émeutes de novembre 2005 peuvent ainsi se lire comme des émeutes « pas comme les autres » : par leur géographie, leur extension, leur durée, mais aussi, plus profondément, par leur signification sociale et politique, elles diffèrent des émeutes symptomatiques des années 1980 et 1990. De ce point de vue, elles constituent un excellent révélateur de dynamiques socio-politiques plus générales et puissantes dans la société française, d'inégalités sociales, de ségrégation urbaine, de

discrimination ethniques, de stigmatisation, mais aussi d'absence de représentation politique de certains groupes (notamment la jeunesse populaire issue de l'immigration) et enfin de dépolitisation-criminalisation-dé légitimation des émeutes par les politiques. Le paradoxe clé n'est-il pas finalement celui d'une réponse politique en forme de dépolitisation (et de criminalisation) de demandes sociales dont la teneur politique ne fait aucun doute ? Car il ne s'agit, pour ces jeunes qui, exclus des arènes traditionnelles de la participation politique, ont « pris la parole » comme ils ont pu, c'est-à-dire de façon violente, que de revendiquer le respect de leurs droits de citoyens, de leur dignité, et des valeurs républicaines si souvent invoquées par les institutions et les hommes politiques dans la société française.

Références citées :

Christian Bachmann, Nicole Le Guennec, *Autopsie d'une émeute urbaine* (Paris : Albin Michel, 1997).

Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale* (Paris : Fayard, 2003).

Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français* (Paris, Presses de Sciences Po, 1997).

Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué* (Paris : La Dispute, 2003).

Frances Fox Piven, Richard A. Cloward, *Poor people's movements. Why they succeed, how they fail* (New York : Vintage Books, 1977).

Frances Fox Piven, Richard A. Cloward, *Regulating the poor. The functions of public welfare* (New York : Pantheon Books, 1971).

Loïc Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat* (Paris : La Découverte, 2006).